



Classement hôtelier / Un nouvel hôtel officiellement classé 5 étoiles vient étoffer l'offre touristique en Côte d'Ivoire. Il s'agit de "La Maison Palmier", propriété de l'enseigne Design Hotels by Marriott.

Un nouvel établissement « 5 étoiles » à Abidjan



Inauguration du panneau estampillé "5 étoiles" par le ministre Siandou Fofana. (PHOTO : DR)

Un nouvel hôtel officiellement classé 5 étoiles vient étoffer l'offre touristique en Côte d'Ivoire. Il s'agit de "La Maison Palmier", propriété de l'enseigne Design Hotels by Marriott. Une marque hôtelière qui compte 300 établissements dans le monde, et qui effectue son entrée en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers ce premier établissement abidjanais. Siandou Fofana, ministre du Tourisme, a présidé la cérémonie de pose de panneau, le mardi 14 mars 2023, dans ledit établissement à Abidjan-II Plateaux. L'architecte de la stratégie touristique "Sublime Côte d'Ivoire" a adressé de vives félicitations à El Ghandour et Mme Diouf, respectivement propriétaire et Directrice de « La Maison Palmier » pour leur contribution à l'essor du tourisme ivoirien. Il a souligné que « l'inspection et le contrôle des établissements de tourisme, en vue de leur classement, s'inscrit dans le processus du management-qualité qu'impose la Stratégie nationale de développement touristique Sublime Côte d'Ivoire ». Pour en revenir au modus operandi de cette démarche-qualité, il faut souligner qu'elle a été lancée depuis 2019 conformément aux dispositions du Code du Tourisme édicté en 2014. L'opération de contrôle et d'inspection des établissements de tourisme aux fins de mise aux normes et de classement, connaît ainsi un aboutissement, avec l'inscription des panneaux pour les hôtels et restaurants, notamment qui ont sacrifié à tout le processus par des agents assermentés du ministère du Tourisme et des Loisirs, ainsi qu'avec l'expertise de Côte d'Ivoire Normalisation (Codinorm), Office national de codification, de normalisation et de qualité. Les panneaux, en fonction du niveau des prestations qualitatives d'hébergement, de gastronomie et autres commodités, seront apposés au fronton de chaque

établissement. Une posture de quête d'excellence rimant avec qualité de services aux standards et normes en la matière, et qui va de pair avec l'ambition de la stratégie nationale de développement touristique, « Sublime Côte d'Ivoire », de s'installer durablement dans le Top 5 du Tourisme africain à l'échéance 2025. Le ministre du Tourisme a insisté sur le caractère obligatoire, pour les opérateurs de l'industrie touristique, de s'y soumettre. S'exposant, le cas échéant, à subir la rigueur de la loi par l'application de sanctions, de rétrogradation dans leur classement, voire la fermeture de leur établissement ». Une exigence qui rassure surtout avec l'organisation de la CAN 2023 en janvier-février 2024 en Côte d'Ivoire et qui, au-delà d'une compétition sportive, constitue un véritable produit d'appel touristique. Il faut rappeler qu'en septembre 2022, les Hôtels Azalai Hôtel Abidjan et Aichti Hôtel à Marcory ont été classés respectivement hôtels 4 et 3 étoiles.

DRAMOUS YETI